

SENIORISATION OBLIGATOIRE

Prise en charge des Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN



Prévenir
l'assistante sociale 33480
Et le cadre de garde 33247

- Evaluation sociale
- Orientation et mise à l'abri
- Lien avec les associations et les autorités

Si non fait par l'IOA → **identification de la patiente:**

- Étiquette dans le cahier de suivi
- Cocher « Femme Victime de Violence » dans l'onglet **Signalement**

DEPISTER - REPERER

Signaux d'alerte:

- Nombre de passages au SAU
- Comportement de la victime
- Attitude du conjoint

Dépistage systématique:

- Questions simples et explicites
« avez-vous déjà subi des violences dans votre vie ?
« Avez-vous subi des événements qui vous ont fait du mal et continuent à vous faire du mal aujourd'hui »

Précautions pour l'entretien

- Consultation confidentielle
- Écoute active, bienveillante, respecter les choix et accompagner
- Croire la patiente, la laisser s'exprimer
- Affirmer l'interdiction des violences par la loi

Examiner avec bienveillance

- Demander l'accord avant chaque étape, expliquer que l'on va devoir la déshabiller
- Noter précisément dans le dossier médical
- Inscrire le n° de la victime dans le dossier
- Retranscrire les déclarations après accord « la patiente me dit que... »

OBLIGATOIRE: Certificat Médical Initial & Certificat Psycho-trauma

Médicale

Prise en charge



En cas de viol ou agression sexuelle

- Allo gynécologue de garde
- Allo 17 systématique
- Transfert Archet au plus vite
- Prise en charge AEV en Gynécologie

Médico-Légale

Expliquer l'importance du
dépôt de plainte

La patiente veut
déposer plainte :



allo 17

La patiente ne veut
pas déposer plainte
= signalement au
procureur cf protocole
CDOM 06

Coordination médicale

- Consultation médecin légiste de l'UMJ pour ITT
- Consultation de suivi psycho-trauma à la Policlinique
- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN cf livret blanc
- Transmettre les documents ressources ((valisette))

Prise en charge des Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN



Prévenir
l'assistante sociale 33480
Et le cadre de garde 33247

**SENIORISATION
OBLIGATOIRE**

DEPISTER - REPERER

**2 CERTIFICATS
OBLIGATOIRES =**

OBLIGATOIRE:
Certificat Médical Initial
&
Certificat Psycho-trauma



**En cas de viol ou
agression sexuelle**

- Allo gynécologue de garde
- Allo 17 systematique
- Transfert Archet au plus vite
- Prise en charge AEV en Gynécologie

Prise en charge

Médico-Légale
Expliquer l'importance du
dépôt de plainte

La patiente veut
déposer plainte :



allo 17

La patiente ne veut
pas déposer plainte
= signalement au
procureur cf protocole
CDOM 06

Coordination médicale

- Consultation médecin légiste de l'UMJ pour ITT
- Consultation de suivi psycho-trauma à la Policlinique
- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN cf livret blanc
- Transmettre les documents ressources ((*valisette*))

FICHE REFLEXE MEDECIN

Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN

SENIORISATION OBLIGATOIRE

Prise en charge
protocolisée:



→ Prévenir
l'assistante sociale 33480
& le cadre de garde 33247

1

DEPISTER - REPERER



2

PRISE EN CHARGE
Entretien et Examen clinique



Administratif
2 CERTIFICATS
OBLIGATOIRES

3

OBLIGATOIRES
Certificat Médical Initial
&
Certificat Psycho-trauma



En cas de VIOL ou
AGRESSION SEXUELLE

- Allo gynécologue de garde
- Allo 17 systématique
- **Transfert Archet au plus vite**
- Prise en charge AEV en Gynécologie

4

PLAINTE ?
SIGNALEMENT ?

5

Coordination
post-urgence

- Consultation médecin légiste de l'UMJ
- Consultation de suivi psycho-trauma à la Polyclinique
- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN *cf livret blanc*
- Transmettre les documents ressources (*valisette*)

FICHE REFLEXE ASSISTANT SOCIAL

Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN

Signalement d'une
situation par
l'IOA/le médecin

Evaluation sociale



En cas de **VIOL** ou
AGRESSION SEXUELLE

- Allo 17 systématique
- **Transfert Archet au plus vite**
- Mail AS de Gynécologie

3 **HEBERGEMENT / MISE à l'ABRI**

- En Hospitalisation ?
- Par le biais des forces de l'ordre
- Via le 115

1

**PLAINTÉ ?
SIGNALEMENT ?**

2

**Présence d'ENFANTS
MINEURS et TÉMOINS**

→ **SIGNALEMENT ADRET** et
copie au Procureur

4

**Coordination
post-urgence**

- Consultation médecin légiste de l'UMJ
- Consultation de suivi psycho-trauma à la Policlinique

FICHE REFLEXE CADRE DE SANTE Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN

Signalement d'une situation par l'IOA/le médecin

Coordination du parcours
En lien avec médecin et assistant social

 En cas de **VIOL** ou **AGRESSION SEXUELLE**
➤ Allo 17 systematique
➤ **Transfert Archet au plus vite**

1 **ADMINISTRATIF:**

- Signalement TU + assistante sociale
- Coordonnées téléphoniques de la patiente

3 PLAINTE ?
SIGNALEMENT ?

2 **MISE A L'ABRI**

- enfants mineurs ? → ESPIC LENVAL
- Hospitalisation ?
- Recours aux forces de l'ordre
- 115

4 **COORDINATION POST-URGENCE**

- Faire le lien avec les autres acteurs du CHUN *cf livret blanc*
- Transmettre les documents ressources (*valisette*)

FICHE REFLEXE IOA

Victimes de Violences Conjugales, Sexistes et Sexuelles au SAU du CHUN

DEPISTER - REPERER

Signaux d'alerte:

- Nombre de passages au SAU
- Comportement de la victime
- Attitude du conjoint

Dépistage systématique:

- Questions simples et explicites
« avez-vous déjà subi des violences dans votre vie ?
« Avez-vous subi des événements qui vous ont fait du mal et continuent à vous faire du mal aujourd'hui »

Précautions pour l'entretien

- Consultation confidentielle
- Écoute active, bienveillante, respecter les choix et accompagner
- Croire la patiente, la laisser s'exprimer
- Affirmer l'interdiction des violences par la loi

Examiner avec bienveillance

- Demander l'accord avant chaque étape, expliquer que l'on va devoir la déshabiller
- Noter précisément dans le dossier médical
- Inscrire le n° de la victime dans le dossier
- Retranscrire les déclarations après accord « la patiente me dit que... »

SIGNALER

Prévenir :

- Le MAO 33666
- Le cadre de garde 33247

Identification de la patiente:

- Cocher « Femme Victime de Violence » dans l'onglet **Signalement** pour déclencher l'alerte
→ **IDENTITE PROTEGEE**